

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 juillet 2025

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 27 juin 2025, s'est réuni le mardi 04 juillet 2025 à 20h00, à la mairie, en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. David DUPUIS, Maire de Férolles.

Présents : M. BOITARD J.F., Mme COUANNAULT S., Mme JANVRIN A.M., M. LEBOEUF A.M. LELIEVRE P.E., M. MANTEAU N., Mme POPLAIN S., M. SIRE C., M. SORET R., Mme THEBAULT S., Mme VACQUEREL A.

Absents : M. BRILLANT P. qui a donné pouvoir à M. DUPUIS D., Mme MOIZARD D. qui a donné pouvoir à Mme POPLAIN S.

Le quorum étant atteint (article L. 2121-17 du CGCT), le Conseil Municipal peut délibérer.

M. Rémi SORET est nommé Secrétaire de séance.

Le compte rendu du 03 juin 2025 est approuvé à l'unanimité.

COMMUNE

ACTUALISATION DE LA RÉMUNÉRATION DU CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉDUCATIF

Le CEE permet d'embaucher des animateurs non professionnels dans un cadre dérogatoire au droit commun du travail. La réforme du CEE avec application au 1 er mai 2025 implique une rémunération journalière minimum à 52€ dans la limite de 80 jours /12 mois.

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité fixe le montant journalier des contrats d'engagement éducatif à la somme de 52€/jour.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE POUR LE PROCHAIN MANDAT – FIXATION ET RÉPARTITION DU NOMBRE DE SIÈGES DANS LE CADRE D'UN ACCORD LOCAL

Le conseil communautaire est composé de 45 membres élus des 20 communes de la CC des Loges. Sur la base d'un accord local, il est proposé d'attribuer un siège supplémentaire aux communes de plus de 1000 habitants ne disposant que d'un seul siège.

3 communes sont concernées par cette proposition : Saint Martin d'Abbat, Bouzy la Forêt et Férolles.

- Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité, le principe d'un accord local fixant le nombre de sièges à 48 avec la répartition suivante :

Nom de la commune	Population Municipale	Conseil Actuel	Accord local Prochain Mandat
Châteauneuf-sur-Loire	8 470	8	9
Jargeau	4 636	5	4
Sandillon	4 209	4	4
Fay-aux-Loges	3 846	4	4
Saint-Denis-de-l'Hôtel	3 057	3	3

Donnery	2 833	3	3
Tigy	2 463	2	2
Vitry-aux-Loges	2 212	2	2
Vienne-en-Val	1 965	2	2
Darvoy	1 905	2	2
Saint-Martin-d'Abbat	1 825	1	2
Bouzy-la-Forêt	1 231	1	2
Férolles	1 134	1	2
Sury-aux-Bois	775	1	1
Sigloy	660	1	1
Ingrannes	543	1	1
Ouvouer-les-Champs	539	1	1
Sully-la-Chapelle	453	1	1
Combreux	270	1	1
Seichebrières	220	1	1
	43 246	45	48

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'UNION MUSICALE FEROLLES/MARCILLY EN VILLETTE

M. le Maire donne lecture d'un courrier commun de l'union musicale de Férolles et de Marcilly en Villette pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle afin d'acquérir des tenues de parade lors des sorties musicales des deux associations. Après examen par les communes, il est proposé un accompagnement financier à hauteur de 400€ par collectivité.

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité accorde une subvention exceptionnelle de 400€ à l'Union musicale de Férolles.

AFFAIRES DIVERSES

- ⇒ M. le Maire fait part de la fin des travaux de voirie réalisés par la CC des Loges sur la rue du Vignou. Principalement exécutés sur la partie de la commune de Jargeau, ces travaux de reprise de chaussée correspondent à la première phase de rénovation de cette voirie.
- ⇒ En partenariat avec la commune de Jargeau, des travaux de rénovations de la rue des Chaintres vont être engagés sur le tronçon du hameau de Villiers. Après examen des devis, c'est l'entreprise EUROVIA qui réalisera ce chantier pour un montant de 35 880€ HT. Le financement sera réparti à hauteur de 50%, soit un total de 17 940 € pour chaque commune.
- ⇒ Une fuite d'eau a été détectée dans la cour de l'école primaire. L'entreprise MENEAU-GERIN est intervenue en urgence pour réparer la conduite cassée.
- ⇒ 4 barnums pliants 3m x 3m ont été achetés pour un montant de 1250€ HT.
- ⇒ M. le Maire fait part aux élus des actions engagées par la municipalité dans le cadre du plan canicule.
 - L'école, la garderie et le service d'accueil extrascolaire sont restés ouverts avec la possibilité pour les parents de garder ou de récupérer les enfants en cours de journée. A titre exceptionnel, les absences à la cantine du mardi 1^{er} juillet ne seront pas facturées.
 - Les professeurs ont eu la possibilité de rapatrier les enfants dans des salles communales moins exposées à la chaleur. Les classes de CP et CE1 ont bénéficié de la salle des fêtes.
 - Un appel téléphonique des personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables a été mis en place par les membres du CCAS.
 - Les agents du service technique ont bénéficié d'horaires décalés le matin.

QUESTIONS DIVERSES / VIE COMMUNALE/ ACTUALITÉ DES COMMISSIONS

M. Pierre Edmond LELIEVRE fait part du travail de la commission en charge du PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Une carte détaillée du découpage par secteur est présentée avec le logigramme d'organisation en cas de crise. Une liste des rôles et des missions des élus est soumise au débat dans la constitution d'un « PC crise ». Un formulaire sera envoyé aux habitants pour le recensement des personnes, des animaux et du matériel potentiellement utile en cas de crise.

Mme Agnès VACQUEREL fait part de la réunion du 1^{er} juillet avec les associations communales où il a été convenu de l'organisation d'un projet commun pour l'édition 2025 du Téléthon.

M. Arnaud LEBOEUF indique que le syndicat scolaire (SIRIS) a clos la procédure de licenciement d'un agent pour cause de raison médicale. Il remercie l'ensemble des partenaires pour l'organisation de la fête des écoliers où les élèves de CM2 ont pu recevoir un dictionnaire. Pour la rentrée de septembre 2025, le nombre de classes sera identique avec une stabilisation du nombre d'élèves. A noter que la commune accueillera 4 élèves provenant du village d'enfants de Tigy. Enfin, il remercie Mme Jessica JIMENEZ qui quitte ses fonctions d'agent d'entretien et de surveillance (cantine et bus) et annonce l'arrivée d'une nouvelle personne pour occuper ses missions à la prochaine rentrée.

Mme Stéphanie COUANNAULT fait part des travaux de la commission communautaire en charge du tourisme. Il est constaté une forte hausse de la fréquentation des campings et des hôtels du territoire. L'application « BALUDIK » propose des jeux de pistes et des chasses aux trésors qui permettent aux visiteurs de découvrir le territoire de façon amusante. Deux nouveaux points d'information touristique ont été ouverts à l'arboretum des grandes bruyères d'Ingrannes et dans le bar de Sury aux Bois. Un projet de vélorail est en cours de réflexion entre les communes de Fay aux Loges et Vitry aux Loges.

Il est rappelé que, du 03 au 09 août 2025, aura lieu la semaine du cyclotourisme. Cette rencontre internationale va proposer des parcours qui traverseront notre communauté de communes.

Mme Sylvie POPLAIN fait part des effectifs des enfants qui fréquenteront le centre de loisirs cet été (semaine 1 : 54 enfants ; semaine 2 : 37 ; semaine 3 : 43 ; semaine 4 : 36, en moyenne / jour).

Elle rapporte les travaux de la commission communautaire en charge de la santé qui a référencé 340 professionnels de santé sur la CC des Loges en 2025, soit + 14 vs 2024. Elle indique que les travaux de l'extension de la MSP de Sandillon commenceront en mars 2026 pour une fin prévue en juin 2027.

M. Charles SIRE fait part de plusieurs devis en cours de réflexion :

- portail famille « e-ticket » pour la gestion des services aux familles (garderie, cantine, centre de loisirs),
- remplacement de l'alarme du gymnase,
- acquisition d'un standard téléphonique à la mairie.



l'Union Musicale de Férolles organise son

Vide Grenier

Dimanche 14 Septembre 2025
stade de Férolles

Restauration et buvette sur place

7 euros les 3 mètres

12 euros les 6 mètres



Inscription & Renseignement :

le samedi 13 septembre de 10 h à 12 h à la salle de musique ou

par mail: videgrenierferolles@laposte.net

ou par téléphone 06 84 17 50 30

Arrivée des exposants dès 6h00